

Compte-rendu de l'AG de la SFR-FSU 37 du 4 avril 2013.

L'assemblée générale de la Section Fédérale des Retraités de la FSU d'Indre-et-Loire s'est tenue à la maison des syndicats à Saint Avertin le jeudi 4 avril de 14h15 à 17h, en présence de 19 participants.

L'ordre du jour était le suivant :

- Revalorisation des pensions et projet de réforme des retraites,
- Compte rendu d'activité depuis l'AG du 13 novembre 2012
- Activité dans la FGR-FP
- Activité dans l'intersyndicale
- Les actions
- Composition du Collectif d'animation de la SFR-FSU
- Questions diverses
- Pot de l'amitié

Revalorisation des pensions au 1^o avril 2013 :

Chaque année en avril les pensions de retraite sont revalorisées. Depuis les réformes de 1993 et 2003, l'évolution du montant des pensions est indexée sur l'évolution des prix.

Le coefficient de revalorisation des retraites tient compte de deux paramètres: l'évolution prévisionnelle en moyenne des prix à la consommation hors tabac prévue pour 2013 par la commission économique de la nation (C.E.N) d'une part et l'écart entre la prévision d'inflation pour 2012 et le niveau réellement constaté d'autre part.

La CEN s'est réunie le 19 mars 2013. La revalorisation sera de 1,3% (1,2% de prévision d'inflation + 0,1% de rattrapage). Cette décision vient d'être annoncée par la ministre des affaires sociales et le ministre de l'économie et des finances.

La plupart des régimes de retraite, en particulier le régime général et les pensions des fonctionnaires, sont concernés par cette revalorisation au 1^o avril 2013.

La prévision d'inflation retenue pour 2013 constitue une surprise, car nettement plus basse que celle qui a servi de base aux négociations sur les retraites complémentaires (1,75%).

La FSU s'interroge sur les manipulations des prévisions d'inflation retenues, différentes pour les retraites complémentaires - + 1,75% - et celle de la commission économique de la nation - + 1,2% - qui a été créée uniquement pour la revalorisation des retraites. Cette prévision a comme conséquence de minimiser l'application de la loi. Cette prévision préfigure-t-elle une désindexation des retraites ?

Rappelons de plus que les retraités imposés seront soumis dès le 1^o avril 2013 à la CASA¹, taxe de 0,3% destinée à financer la perte d'autonomie, ce qui mécaniquement limitera leur revalorisation à 1%.

La FSU continuera son action afin que les revendications des retraités soient enfin prises en compte.

Lutter contre la grande pauvreté de 10% des retraités, lutter contre les inégalités, notamment hommes - femmes, garantir un niveau de vie des retraités proche de celui des actifs, évoluant positivement comme pour l'ensemble des salariés, devrait être l'objectif d'une société développée comme la nôtre.

Avec l'UCR CGT, l'UCR FO, UNIR Solidaires et la FSU, une lettre ouverte au Président François Hollande a été déposée le 26 mars dernier.

Par ailleurs, l'ASPA², sera revalorisée également de 1,3%. Elle passera à 787,26 euros par mois pour une personne seule et à 1.222,28 euros pour les personnes vivant en couple. L'ASPA qui a succédé au

1 Contribution Additionnelle de Solidarité pour l'Autonomie.

minimum vieillesse en 2006 est destinée aux personnes âgées de plus de 65 ans disposant de faibles ressources. Entre 2007 et 2012, cette aide avait été revalorisée de 25% (de 4,7% en 2012).

Les retraites complémentaires Arrco³ seront revalorisées de 0,8% et Agirc⁴ de 0,5% suite à un accord entre le MEDEF et trois syndicats : CFDT, CFTC et FO. La CGT et la CGC s'y sont opposés, car cet accord acte de fait une désindexation des retraites complémentaires par rapport à l'inflation.

Rapport du COR et projet de réforme des retraites :

Le COR, Conseil d'Orientation des retraites, dans ses deux récents rapports, établit un état des lieux que la FSU juge utile pour éclairer les débats sur l'avenir des systèmes de retraite.

Le COR constate que :

- les besoins de financement pour 2020 s'élèveront à 22 milliards d'euros,
- le mode de calcul des pensions désavantage aujourd'hui les assurés à plus bas salaires et notamment les femmes,
- la nécessité d'avoir réalisé l'équivalent de 200 heures au SMIC pour valider un trimestre pénalise là encore les bas salaires à temps partiels,
- le sort des « polypensionnés » (retraités relevant de plusieurs régimes), pose des questions d'équité
- les écarts de pension entre hommes et femmes restent importants.

Trois leviers seraient envisageables pour assurer l'équilibre du système de retraite:

- le niveau des pensions par rapport aux revenus d'activité,
- le niveau des ressources par rapport aux revenus d'activité,
- l'âge effectif moyen de départ à la retraite qui influe sur le rapport entre le nombre de cotisants et le nombre de retraités.

La FSU considère que l'emploi, la qualification, les salaires et les pensions sont des facteurs déterminants pour assurer des financements pérennes. C'est aussi un élément déterminant de sortie de crise.

Devront être pris en compte tous les paramètres pouvant garantir une réforme des retraites juste et pérenne : financement, emploi, insertion des jeunes, salaires, reconnaissance de la pénibilité au travail, réduction des inégalités entre les hommes et les femmes, prise en compte des années d'étude, de formation de chômage et de précarité...

La situation des retraités marquée par la baisse constante de leur pouvoir d'achat, la précarité qui touche bon nombre d'entre eux et la diminution des pensions non encore liquidées doit aussi être considérée.

Rapport d'activité de la SFR-FSU 37 depuis la dernière assemblée générale du 13 novembre 2012:

Dans l'ordre chronologique

1. Journée d'automne SFR-FSU des 14 et 15 novembre 2012 à Paris.

4 représentants de la section 37 ont participé : Michèle AVIGNON, Michèle MARTIN, Jean JASSERON et Michel DAGAULT.

Ces journées d'automne ont pour objectif :

- de se faire rencontrer les diverses SFR et de favoriser les échanges,
- de traiter des actions spécifiques aux retraités en cours ou à venir,

2 Allocation de solidarité aux personnes âgées (ex-minimum vieillesse)

3 Association pour le régime de retraite complémentaire des salariés

4 Association générale des institutions de retraite des cadres

□ d'apporter des informations sur les relations entre la FSU et la FGR-FP d'une part et l'intersyndicale d'autre part et notamment sur l'initiative SFR-FSU, la plus largement unitaire, alors en construction et portant sur les suites à donner à l'action unitaire du 11 octobre. Action se concrétisant actuellement.

Des intervenants extérieurs sont invités :

- Annick MERLEN, secrétaire générale de la FGR-FP
- Un représentant de l'UCR- CGT
- Un représentant de l'UNIR- SOLIDAIRES
- Un syndicaliste PORTUGAIS
- Un syndicaliste ALLEMAND
- Un représentant de l'UNEF
- Un représentant de la JOC
- Un chercheur, Maud SIMONET, de l'Institut Européen du Salariat (IES) qui regroupe un réseau de chercheurs en sciences sociales attachés à l'analyse sociologique, politique, économique, historique, juridique du salariat. Maud SIMONET est l'auteur de « Le travail bénévole. Engagement citoyen ou travail gratuit ? » Ed. LA DISPUTE. Col. Travail et salariat.

L'intervention particulièrement édifiante des deux jeunes (UNEF et JOC) a porté sur l'approche qu'ils ont :

- des relations jeunes/retraités,
- du travail et du déroulement de leur carrière,
- de leurs revendications dont certaines rejoignent celles des retraités.

Maud SIMONET, a présenté le travail qu'elle a mené sur le bénévolat et qui nous interroge sur les contradictions de l'engagement et de sa capacité à produire de la précarité. (cf Fenêtre sur cors retraités Mars 2013 et article de l'Humanité du 15 février 2013)

2. Bureau de la FGR du 22/11/2012

Ordre du jour : préparation de l'AG du 28/11/2012

3. AG FGR-FP du 28/11/2012

Élection des membres de la CE. Les syndicats de la FSU qui avaient au total 3 sortants ont présenté 5 candidats. Ils ont tous été élus. Les membres de la CE issus des syndicats de la FSU sont donc au nombre de 12 sur 30 soit 40 %. Notre représentativité est maintenant conforme au nombre de nos adhérents.

Les membres « FSU » sont : Michèle AVIGNON, Michel BEAUFILS, Marie Noëlle GOGRY, Nils JENSCH, Jean DELFIOL (renouvelables en 2013), Jean JASSERON, Jean Claude MOMMEJA, et Michel DAGAULT (renouvelables en 2014), Jean Louis CHERY, Françoise LIVONNET, Marie Hélène HENRY et Michèle MARTIN (renouvelables en 2015). Il faut d'ores et déjà préparer le renouvellement de l'automne 2013.

4. CE FGR-FP du 11 11/12/2012

Installation de la CE et élection du Bureau. Un troisième représentant venant du SNUIPP, Nils JENSCH, entre au bureau (2 sièges étaient à pourvoir).

5. Réunion des élus à la CE le 9 janvier 2013.

De nombreux absents sans doute à cause du changement d'agenda. Il est décidé de présenter un de nos représentants au poste de secrétaire-adjoint, vacant. La candidature de Michel Dagault apparaît comme étant la meilleure. Les conséquences d'une éventuelle élection seront étudiées ultérieurement.

6. Bureau FGR-FP du 24/01/2013

En l'absence d'autres candidatures, Michel est élu secrétaire adjoint.

7. Appel de la SFR-FSU à manifester le 31/01/2013 pour la défense des services publics.

8. Intersyndicale du 5/02/2013 à l'initiative de la SFR-FSU pour engager une action unitaire donnant suite à l'action du 11 octobre 2012.

Ont répondu à l'invitation CFDT, CFTC, CGT, UNSA et FGR-FP (et SFR-FSU). L'idée d'une manifestation proposée par la SFR-FSU n'a pas été retenue. Il a été décidé de rédiger un tract commun faisant le point sur l'évolution de nos revendications depuis le 11 octobre et réitérant nos revendications, de faire une conférence de presse et d'adresser le tract aux élus (députés, sénateurs et conseillers généraux d'Indre et Loire).

9. Les élus « FSU » de la CE FGR-FP ont participé à la commission « Gérontologie » du 7/02/2013

10. Appel à la manifestation du 5 mars 2013 contre l'accord interprofessionnel sur l'emploi du 11 janvier 2013.

11. Intersyndicale du 8/03/2013 :

La CFDT, absente, se désolidarise de l'action unitaire se conformant ainsi aux consignes nationales. Le tract est rédigé à partir d'un projet proposé par la SFR-FSU. Il sera tiré à 1500 exemplaires et distribué sur certains marchés d'Indre et Loire. Les camarades FSU ont participé aux distributions à AMBOISE (1), LOCHES (2) et JOUE (3) .

12. Conférence de presse du 12/03/2013

Elle s'est tenue dans les locaux de la FSU et a réuni La Nouvelle République et TV TOURS. Un article est paru dans la NR du 16/03/2013 et un reportage dans le journal de TV TOURS le 12/03/2013. Les références vous ont été communiquées.

13. CE FGR-FP du 14/03/2013

14. Régionales de la FGR-FP du 21/03/2013 à Saint DOULCHARD dans le CHER.

Michèle AVIGNON, Jean JASSERON et Michel DAGAULT y ont participé.

15. Action du 28 mars 2013

L'intersyndicale n'ayant pas réussi à construire une action commune pour le 28 mars, la SFR-FSU a décidé d'appeler à participer à la réunion-débat organisée par la CGT au centre de vie du Sanitas à Tours. La FSU y a eu sa propre expression.

16. La lettre ouverte au Président de la République a été communiquée aux adhérents.

17. Un article signé de Jean Jasseron sur le pouvoir d'achat paraîtra dans le prochain bulletin de la FGR-FP.

Fonctionnement de la SFR-FSU 37 et composition du collectif d'animation :

Historique :

La SFR-FSU 37 a été constituée lors de l'AG des retraités de la FSU du 22/04/2010.

S'étaient portés volontaires :

Michèle MARTIN (snes)
Jean Claude MOMMEJA (snes)
Jean Claude DELHOM (snetap)
Pierre CARREAU (snuipp)
Pierre VEYRET (snuipp)
Michel DAGAULT (snuipp)

Se sont ajoutés :

Michèle AVIGNON (snes)
Jean JASSERON (snes)

Pierre CARREAU s'est retiré du collectif pour raisons personnelles.

Conformément au règlement intérieur de la FSU, la diversité des syndicats et des tendances est respectée (3 syndicats et 2 tendances).

Bilan :

L'action de la SFR-FSU en direction de l'intersyndicale et de la FGR-FP s'est concrétisée positivement.

1. Intersyndicale :

La SFR-FSU 37 est acceptée à part entière par les autres syndicats de retraités et est systématiquement invitée aux réunions. Elle participe à l'élaboration des actions.

La SFR-FSU est à l'initiative de l'intersyndicale du 5 février 2013 qui a décidé d'une action unitaire CFTC, CGT, FSU, UNSA et FGR-FP prenant la forme d'un tract commun, d'une conférence de presse commune et d'une adresse aux élus (Députés, Sénateurs et Conseillers Généraux d'Indre et Loire). La CFDT, qui s'inscrivait initialement dans le processus unitaire, s'en est désolidarisé en accord avec des consignes nationales.

La SFR-FSU n'est pas retard par rapport aux autres sections.

2. FGR-FP

- En 2010, les syndicats de la FSU comptaient 8 élus à la CE FGR-FP
- En 2012, ils en comptent 12, soit 42 % de la composition de la CE, ce qui correspond au nombre de nos adhérents.
- En 2011, au terme d'une bagarre difficile, 2 représentants des syndicats de la FSU, Michèle AVIGNON (snes) et Michel DAGAULT (snuipp) entrent au bureau de la FGR-FP
- En 2012, le poste de Secrétaire Adjoint revient à nos organisations : Michel DAGAULT (snuipp) et un troisième membre, Nisl JENSH (issu du snuipp), entre au bureau.
- Désormais, un article signé de l'un d'entre nous paraît dans le bulletin de la FGR-FP.

Chacun mesurera le chemin parcouru.

Fonctionnement du collectif :

Le collectif s'est fixé pour objectif de faire avancer et de défendre au mieux les revendications de l'ensemble des retraités et plus particulièrement des retraités de la FSU. Pour cela, dans l'esprit des statuts et du règlement intérieur de la FSU et en tenant compte des disponibilités et du niveau d'engagement de chacun, le collectif a toujours privilégié l'efficacité, la réactivité dans la prise de décisions et l'information des adhérents.

Conclusion :

Les 7 membres du collectif, acceptent de continuer à travailler dans cet esprit.

Un appel à participation a été proposé à l'AG.

En l'absence de volontaires, la composition du collectif est confirmée à l'unanimité du vote de l'assemblée générale.

Questions diverses :

Le point est fait sur les prochaines mobilisations, en particulier :

- la manifestation nationale FSU du 6 avril,
- la prochaine mobilisation du mardi 9 avril contre l'Accord National Interprofessionnel du 11 janvier : [rassemblement et manifestation à 14h30 devant la préfecture.](#)

L'AG se termine par un pot de l'amitié convivial.

Fait le 8 avril 2013.

Le collectif